

# *Le Maire de Nice*

Madame Emmanuelle GAZIELLO  
Conseillère Municipale  
Mairie de Nice

EN MAIRIE

NICE, le 29 JAN. 2010

Madame la Conseillère Municipale,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les décisions de la direction du C.H.U. concernant les primes de service.

Je vous rappelle que ces mesures découlent du plan de retour à l'équilibre, approuvé par le conseil d'administration, dans le but de rétablir l'équilibre financier.

Pour autant, s'agissant de la prime de service, je note que son montant global n'est pas réduit et qu'ainsi le personnel non médical n'est pas pénalisé par cette mesure. Seule la répartition change afin de récompenser le présentéisme.

J'ai bien conscience que, plus que tout autre secteur d'activité, l'hôpital repose sur les compétences et l'engagement de ses personnels.

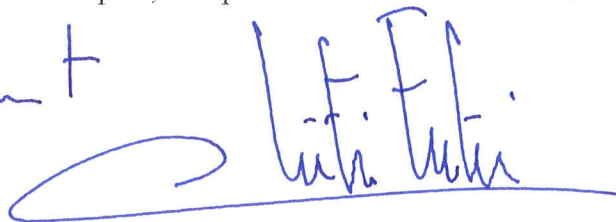
C'est d'ailleurs dans cet esprit que la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoire du 21 juillet 2009 a bien accordé un rôle central aux ressources humaines.

Tout comme moi, vous connaissez les difficultés du dialogue social en période de récession.

Cependant, très attentif aux attentes des personnels du C.H.U. et en accord avec Monsieur BOUVIER-MULLER, directeur général, j'ai le plaisir de porter à votre connaissance qu'un certain nombre de chantiers sociaux seront lancés en ce début d'année afin de renforcer le dialogue social.

Veuillez agréer, Madame la Conseillère Municipale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Bien cordialement*



**Christian ESTROSI**  
Ministre chargé de l'Industrie  
Président de Nice Côte d'Azur